



Rapport moral et d'orientations

L'an dernier, dans le cadre de notre AG départementale, je citais une phrase relevée dans le préambule du projet fédéral de la FGPEP : « dans un contexte non seulement national mais mondial préoccupant marqué par la montée en puissance des idéologies prônant le repli sur soi ainsi qu'un égoïsme excluant et discriminatoire, les PEP y énoncent leurs ambitions et leur combat au service d'une société plus solidaire et plus inclusive ».

Comment ne pas penser à nouveau à ces propos alors que nous sommes à quelques jours après les élections européennes qui ont confirmé que le contexte politique est marqué par une recomposition inédite du système politique. Comment ne pas s'inquiéter pour l'avenir au regard des enjeux internationaux et de la montée des populismes.

A mon sens, c'est une raison supplémentaire de promouvoir encore plus nos engagements collectifs dans le cadre associatif « faire société, c'est faire ensemble ».

Il est temps de revenir au rapport moral et d'orientations des PEP 10 qui, lui, doit refléter les orientations politiques de l'Association.

Faits marquants 2018 :

Le CA, le Bureau en étroite collaboration avec la directrice générale, nous nous sommes mobilisés pour tenter de trouver des remédiations face aux problèmes rencontrés sur le dispositif enfance. En tant que Président, j'ai tout fait pour apporter les réponses allant dans le sens de la concertation pour qu'une nouvelle dynamique puisse s'enclencher. Je peux, même, ici, ce soir faire état de mes inquiétudes pendant cette année 2018 car on peut dire que les rapports entretenus entre Institution et Individu sont censés assurer la sécurité de l'un comme de l'autre, tant sur le plan organisationnel que psychique : l'institution coordonne les moyens humains et matériels qui permettent les actions et l'individu lui fournit la pensée nécessaire à mettre un sens à la création de l'institution et aux missions qu'elle doit assurer. Sans la pensée des individus qui la composent, l'institution n'est qu'une coquille vide. Ainsi, l'Institution naît du désir d'une communauté d'individus qui œuvrent pour un bien commun. Et, en retour, l'institution doit pouvoir assurer la sécurité des individus accompagnés. Si ce n'est pas le cas, alors ceux-ci ne pourront réellement penser, expérimenter et créer car la majorité de leurs ressources psychiques seront investies par la protection contre les angoisses internes et externes.

Après cette légère digression, il convient de revenir aux faits marquants de l'année. Citons d'abord ce qui a un rapport étroit avec ce qui a été dit :

- mise en place d'un groupe de travail intitulé Qualité de Vie au Travail en date du 01.09.18
- Départ dès le mois de septembre d'une nouvelle activité intitulée Accueil Collectif de Mineurs sur la commune de Lusigny sur Barse
- et enfin signature officielle du CPOM avec l'ARS pour l'ESAT, l'IME, le SESSAD et l'ITEP.

Je vous donne maintenant les grandes orientations 2019 :

- extensions activités ACM Courteranges, mesnil st père, montièramey – montreuil
- projet associatif RSO
- Nouvelle organisation IME/SESSAD et DITEP avec 2 directions (IME /SESSAD en cours de recrutement)
- Intervention d'un expert sur les RPS
- Poursuite de la démarche QVT
- Evaluation interne à refaire

Je vous remercie pour votre écoute attentive
Sylvère HILBRUNNER